

Vous me consultez, chère sœur en Jésus-Christ, sur les moyens à prendre pour bien diriger vos petits enfants vers la fin qui leur est réservée. J'ignore quelle sera cette fin, c'est le secret de Dieu, car le Dieu de gloire a marqué pour tous les hommes une destinée certaine, sans blesser pourtant le libre arbitre, voulant que les parents soient les directeurs des jeunes années de leurs enfants, et qu'on les laisse ensuite dans les mains de leur propre conseil. Je vous présenterai cinq considérations, selon les cinq buts que vos enfants peuvent légitimement atteindre ! en premier lieu, élevez-les pour Dieu ; secondement pour leur père et pour vous, leur mère ; troisièmement pour eux-mêmes ; quatrièmement pour l'État, ou le bien public ; et cinquièmement enfin, prémunissez-les contre les chances de la fortune.

Les élever pour Dieu, cela résume tout ; sans ce fondement premier, je ne vois plus rien de louable. Et puisque l'amour droit et sincère nous unit à Dieu, tandis que l'amour mauvais nous en éloigne, efforcez-vous de faire naître dans ces jeunes cœurs un amour ardent pour le souverain bien : vous y parviendrez en observant les cinq règles qui suivent. Si vous en désirez de plus parfaites, lisez les lettres de saint Jérôme et particulièrement celle à *Electa* : *De l'éducation d'une jeune fille*.

(A suivre.)

SAINTE ANNE PRÉSERVE UNE EGLISE DE L'INCENDIE

Lake Linden, 1er Décembre 1887.

Je viens aujourd'hui m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers la bonne sainte Anne.

Le 20 mai, à midi, le tocsin faisait entendre sa voix sinistre. Le vent soufflait avec violence du côté de l'église, du couvent et du presbytère. A deux heures, 400 familles étaient sans abri, une heure plus tôt, une pluie de feu avait commencé à tomber sur nos insti-